



وزارة البيئة
Ministère de l'Environnement



Stratégie nationale de transition écologique : Vision, objectifs, actions et mise en œuvre

Hamza Youssef ABDERRAZAK
S/Directeur Ministère de l'Environnement

18 décembre 2025

La transition écologique, pourquoi ?

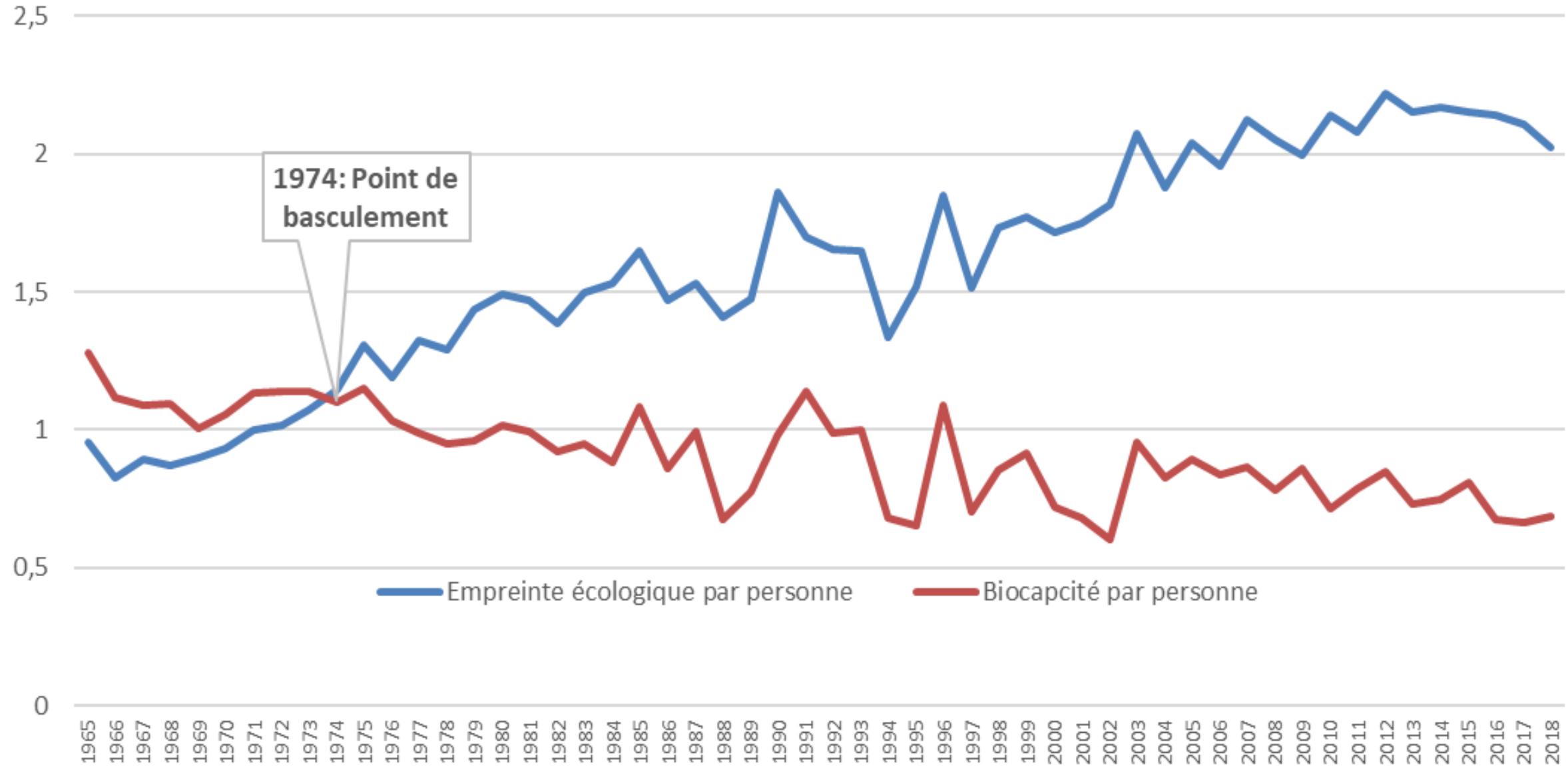
1. Des préoccupations environnementales planétaires majeures: changements climatiques, érosion de la biodiversité, accroissement des pollutions: la Tunisie n'en est pas épargnée.
2. Un sentiment d'urgence de plus en plus partagé.
3. Une prise de conscience que tout notre système social «l'anthroposystème» a besoin d'un véritable changement transformateur.
4. Ce changement transformateur, qui doit être systémique et intégral, est au cœur de la transition écologique.
5. Une telle transformation nécessite une vision stratégique nationale et une volonté politique au plus haut niveau, ainsi qu'une adhésion totale de l'ensemble des parties prenantes de la société et des acteurs économiques.

La transition écologique, c'est quoi ?

La transition écologique est l'évolution vers un nouveau modèle économique et social qui apporte une solution globale et pérenne aux grands enjeux environnementaux de notre siècle et aux menaces qui pèsent sur notre planète.

Elle vise à mettre en place un modèle de développement résilient, durable, socialement juste et inclusif, qui transforme nos façons de consommer, de produire, de travailler et de vivre ensemble.

L'écart entre empreinte écologique et biocapacité de la Tunisie se creuse davantage ! (global ha par personne). 1965-2018



Source: Global Footprint Network, 2022: <https://www.footprintnetwork.org/>

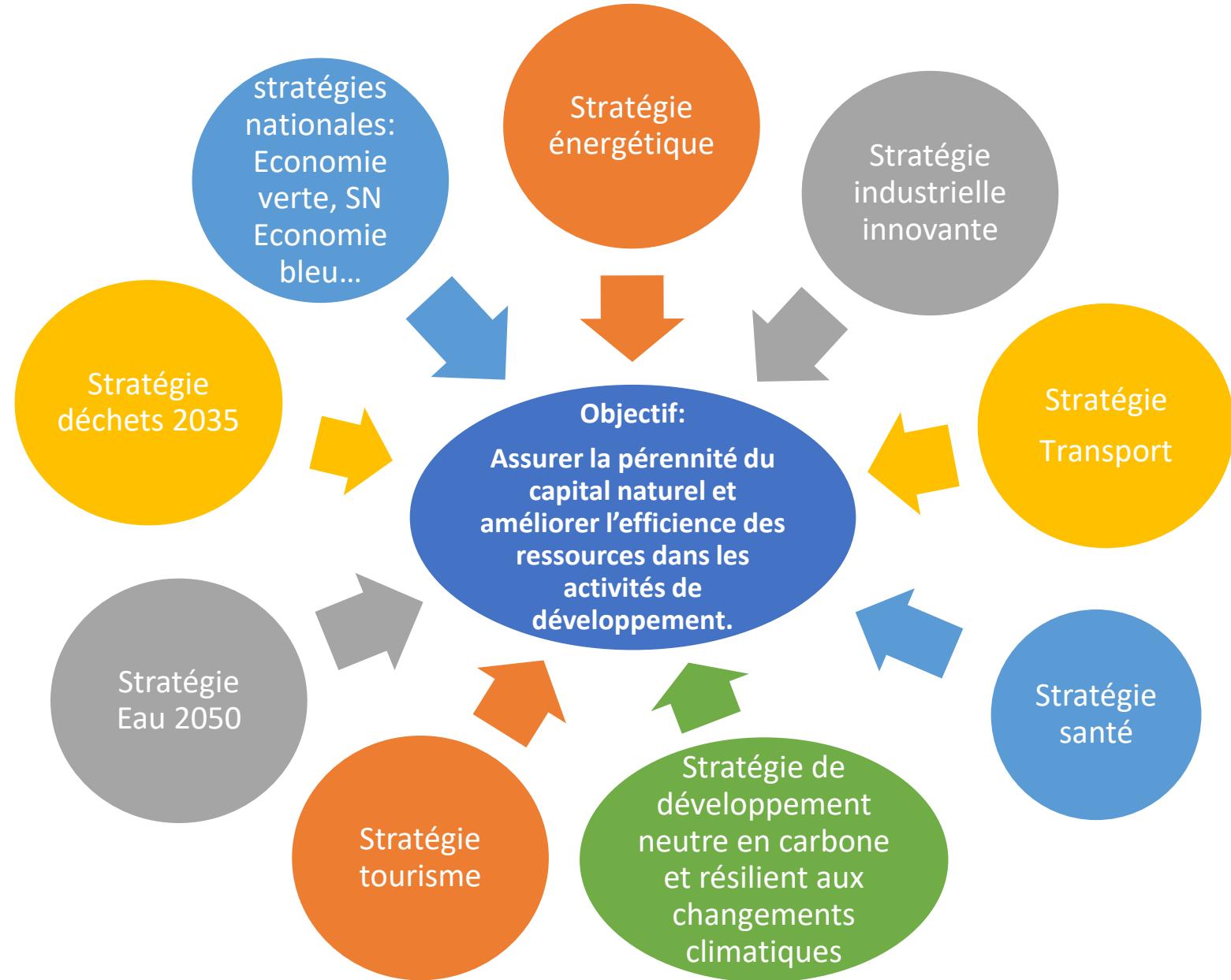
Vision de la transition écologique de la Tunisie à l'horizon 2050

Le bien-être matériel et immatériel des générations actuelles et futures est assuré, dans le cadre d'un modèle de développement économique et social juste et inclusif, sobre en ressources naturelles et en énergie, écologiquement neutre, adapté aux changements climatiques et résilient aux crises et catastrophes.

Les grandes orientations de la transition écologique en Tunisie

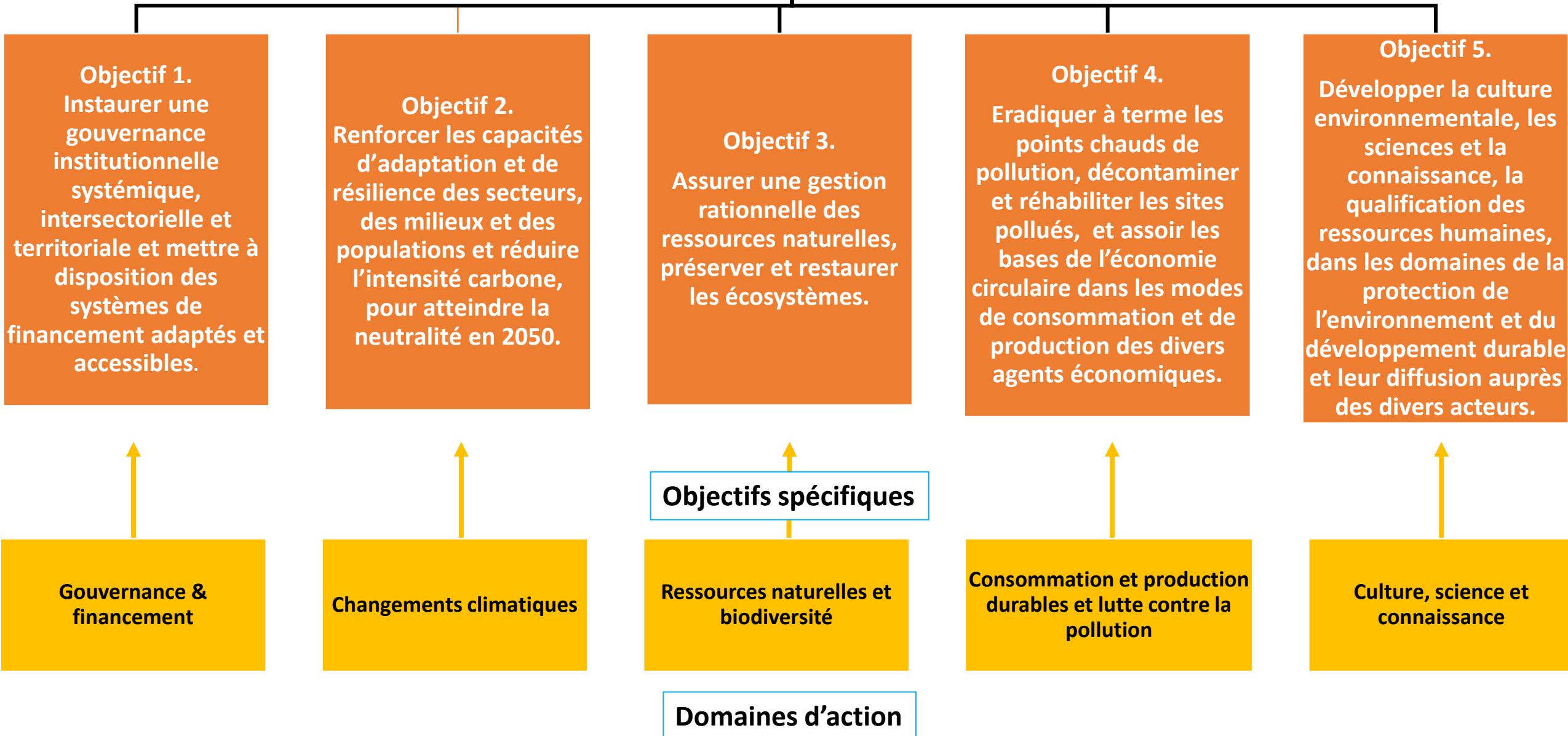
PRÉPARER ET MISE EN PLACE D'UN PROGRAMME D'ACTION POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, DIVERSES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ET SOCIALES ET D'INNOVATIONS
Accélérer l'adaptation aux changements climatiques et renforcer la résilience de toutes les activités et des milieux, notamment
Asséoir des mécanismes et des instruments de financement vert, y compris l'éco-fiscalité, la taxation adéquate des ressources

La vision de la transition écologique contribue à la convergence des stratégies sectorielles vers la durabilité

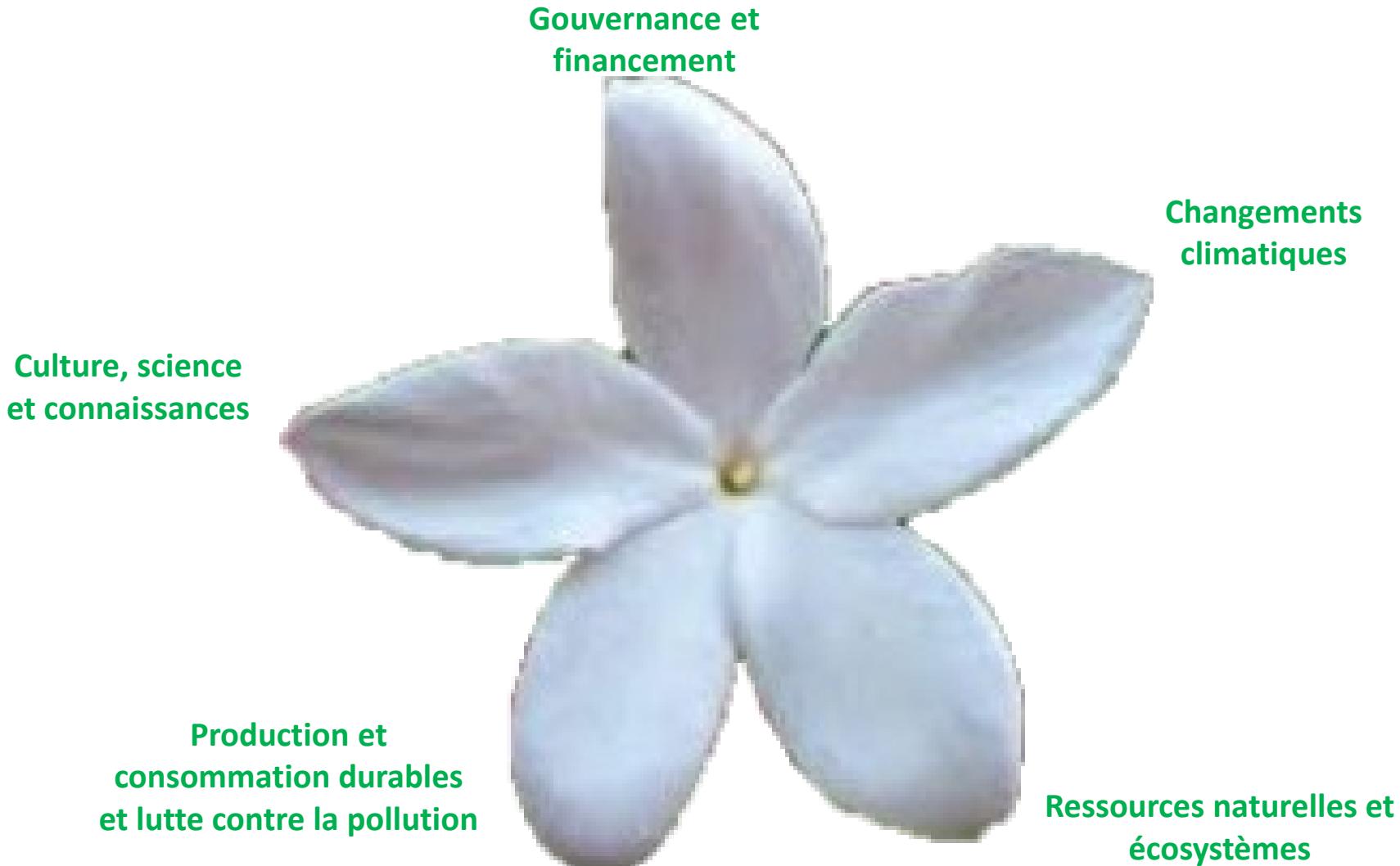


Objectif stratégique 2035

Assurer la pérennité du capital naturel et améliorer l'efficience des ressources dans les activités de développement.



Les cinq domaines d'action piliers de la transition écologique de la Tunisie, symbolisés par la fleur de jasmin



1. Gouvernance et financement

- Les systèmes d'information et d'aide à la décision politique
- La gouvernance institutionnelle : inciter les institutions à se doter d'unités de mise en œuvre de la SNTE et les doter des moyens nécessaires (humains, financiers, matériels ...)
- La planification intégrée de l'environnement et du territoire
- La participation du public à la prise de décision
- Les mécanismes de financement et les instruments économiques
- La coopération internationale

2. Changements climatiques

- L'atténuation: réduction de l'intensité carbone
- L'adaptation des secteurs, des milieux et des populations
- Le renforcement des capacités de résilience aux catastrophes et de la transparence au sujet des risques

3. Ressources naturelles et écosystèmes

- La gestion durable des ressources naturelles
- La restauration et la régénération des écosystèmes

4. Consommation et production durables et lutte contre la pollution

- La prévention et le contrôle de la pollution
- La dépollution des points chauds et la restauration des sites contaminés
- **La promotion des comportements de consommation durable : ménages, administrations, secteur privé**
- **La promotion de la production durable : systèmes productifs et efficience des ressources**
- La mise en place d'un programme d'action national de santé environnementale, y compris enquêtes épidémiologiques et suivi de l'état de santé des populations les plus exposées à la pollution

5. Culture, science et connaissances

- Le développement des connaissances scientifiques et techniques
- La promotion de la culture environnementale
- La communication: éducation et sensibilisation

Les actions majeures par domaine d'intervention

La gouvernance institutionnelle et le financement de la transition écologique

- La réforme du cadre institutionnel de gouvernance, dont création d'une Haute instance de la transition écologique et restructuration et développement organisationnel des agences spécialisées.
- Mise en place d'Unités chargées du suivi de la transition écologique dans tous les secteurs
- L'harmonisation et le renforcement des systèmes d'information statistique et d'aide à la décision politique en matière d'environnement et de développement durable.
- La planification intégrée et harmonieuse de l'environnement et du territoire.
- Le développement du cadre légal et des outils de la participation du public à la prise de décision en matière d'environnement.
- Le développement des mécanismes de financement et des instruments économiques appropriés pour accompagner la transition écologique.
- Le développement de la coopération bilatérale et multilatérale, y compris avec les pays du Sud.

Changements climatiques : adaptation, résilience et atténuation

- La mise en œuvre de la CDN 2021 par l'ensemble des secteurs concernés, aussi bien en matière d'adaptation que d'atténuation.
- La mise en œuvre de la stratégie d'adaptation et de résilience du littoral aux changements climatiques.
- La mise en place d'un système national d'alerte climatique précoce.
- La mise en œuvre du plan d'action national relatif au cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030 (Stratégie nationale de réduction des risques de catastrophes 2030)

La gestion durable des ressources naturelles et restauration des écosystèmes

- L'élaboration d'une vision et d'un programme national pour une agriculture durable et résiliente : « l'agroécologie », qui assure à la fois la sécurité alimentaire, l'inclusion sociale et la pérennité des éléments du capital naturel : sols, eaux, forêts et écosystèmes.
- La protection, la restauration et la régénération des écosystèmes (continentaux et marins) et la biodiversité biologique contre toutes les formes de nuisance et de menace, dont les changements climatiques et les espèces introduites et invasives.
- La lutte contre la désertification et la dégradation des sols (Stratégie nationale de lutte contre la désertification 2018-2030 et Stratégie de préservation de la biodiversité post-2020 à l'horizon 2030)

La promotion des modes de production et de consommation durables et la lutte contre la pollution

- La rénovation et le renforcement des mécanismes et des instruments de précaution et de prévention de la pollution.
- La modernisation et le renforcement des mécanismes de surveillance des milieux et de contrôle de la pollution.
- L'éradication progressive des points chauds de la pollution et la restauration des sites contaminés.
- **La mise en œuvre immédiate du plan d'action national de consommation et production durables, élaboré en 2016.**
- **La mise en œuvre des stratégies nationales d'économie verte (2018), bleue (2022) et circulaire (en cours)**
- **La mise en œuvre de la stratégie industrielle verte et résiliente: efficience des ressources : eau, énergie et matières.**
- **La mise en œuvre de la stratégie 2035 de gestion intégrée et durable des déchets, basée sur l'économie circulaire.**
- La mise en place d'un programme d'action national de santé environnementale.

Culture, science et connaissances en faveur de la transition écologique

- Le développement des connaissances scientifiques et de la recherche transdisciplinaire en la matière.
- La formation académique et professionnelle des ressources humaines dans tous les domaines servant la transition écologique.
- La promotion d'une culture de la transition écologique auprès de l'ensemble des acteurs de la société, à travers la communication, l'éducation et la sensibilisation destinées aux enfants, aux jeunes et aux opérateurs économiques.

Mesures et cibles de la stratégie de transition écologique par domaine d'action

Cibles, mesures et acteurs de la Stratégie de transition écologique

Domaine 4. Promotion des modes de consommation et de production durables et lutte contre la pollution

Mesures préconisées	Acteurs de mise en œuvre	Indicateurs	Valeurs de base	Cibles 2025	Cibles 2035	Cibles 2050
30. Mettre en œuvre la stratégie de transition énergétique à l'horizon 2035 : efficacité énergétique et énergies renouvelables.	ANME Différents départements sectoriels	Réduction de l'intensité énergétique nationale. Base 100, année 2021.	100	95	65	50
		Taux de couverture de la demande d'énergie primaire par les énergies renouvelables. Base 2021.	Moins de 3%	5%	35%	60%
31. Adopter officiellement et mettre en œuvre la stratégie 2020-2035 de gestion intégrée et durable des déchets, basée sur l'économie circulaire, y compris la lutte contre la pollution par les plastiques et les produits chimiques.	Ministère de l'Intérieur, Ministère de l'Environnement Communes ANGED	Organisation des filières de recyclage et mise en consigne. Réduction drastique de la mise en décharge à partir de 2030, à l'exception des déchets ultimes. Anciennes décharges progressivement réhabilitées	0	0	1	-
		Taux de couverture de la demande d'énergie primaire par les énergies renouvelables. Base 2021.	Moins de 1%	5%	35%	60%
		Taux de réduction des déchets ménagers et assimilés par recyclage, toutes formes de valorisation confondues. Tri à la source généralisé aux 350 communes	Négligeable	10%	35%	50%
		Généralisation du compostage familial et de quartier à la source. Pourcentage de déchets organiques, urbains et ruraux, valorisés en compost.	0	10%	35%	80%
		Interdiction totale du plastique à usage unique sous toutes ses formes.	0	100%	100%	100%
		Instauration d'une redevance municipale pour la collecte, le transport et le traitement des déchets domestiques et assimilés.	0	1	-	-
		Taux de recyclage des déchets de construction et de démolition dans les travaux publics	0	1%	30%	50%

Cibles, mesures et acteurs de la Stratégie de transition écologique

Domaine 4. Promotion des modes de consommation et de production durables et lutte contre la pollution

Mesures préconisées	Acteurs de mise en œuvre	Indicateurs	Valeurs de base	Cibles 202	Cibles 2035	Cibles 2050
32. Rétablir le système de collecte et de traitement des déchets spéciaux et remettre en service le centre de Jradou et les centres connexes.	ME, ANGED, MIME, MARHP	Le système et le centre sont remis en service	0	1	-	-
33. Mettre en place une unité d'appui et d'accompagnement des investisseurs dans les domaines de la transition écologique.	ME et MEP	Un guide d'investissement élaboré et diffusé en trois langues	0	1	-	-
34. Dans le cadre de l'application de la loi RSE (2018), mettre en place un programme de communication et d'accompagnement des entreprises en matière d'engagement écologique et sociétal : audit environnemental intégré et bilan carbone	ME, ANPE, CITET, en collaboration avec les organisations professionnelles	Nombre d'entreprises écologiquement ou socialement responsables. Base 100 en 2021.	100	110	150	200
35. Moderniser et renforcer les mécanismes et les instruments de précaution et de prévention de la pollution : EIE, études de risque/danger et évaluation des impacts sociaux.	ME ANPE	Décret relatif aux études d'impact sur l'environnement révisé pour intégrer la consultation publique et l'évaluation des impacts sociaux.	Décret 2005-1991	1	-	-

Cibles, mesures et acteurs de la Stratégie de transition écologique

Domaine 4. Promotion des modes de consommation et de production durables et lutte contre la pollution

Mesures préconisées	Acteurs de mise en œuvre	Indicateurs	Valeurs de base	Cibles 2025	Cibles 2035	Cibles 2050
36. Généraliser le traitement tertiaire et complet des eaux usées.	ME, MARHP, MIME	Pourcentage des eaux usées totalement assainies et réutilisables. Base 2021.	0	2%	30%	100%
37. Moderniser et renforcer les mécanismes de surveillance des milieux et de contrôle de la pollution.	ME MARHP Ministère de la santé publique ANPE Communes	Nombre d'unités de contrôle opérationnelles, significativement augmenté	30	35	50	100
38. Mettre en œuvre la stratégie industrielle 2035, incluant les mesures d'économie verte et résiliente et l'efficience des ressources : eau, énergie et matières.	Ministère de l'Industrie ME UTICA	Zones industrielles réhabilitées et transformées (écoparcs, centres de loisirs, etc.) comprenant des centres de tri des matières et des déchetteries, dans le cadre de la stratégie industrie 2035	0	1	20	Toutes les ZI
39. Mettre en place un programme d'accompagnement à l'intégration de la transition écologique au sein de l'entreprise.	ME/CITET et MIME	Nombre d'entreprises écologiquement et/ou socialement responsables. Base 2022	200	500	1000	-

Cibles, mesures et acteurs de la Stratégie de transition écologique

Domaine 4. Promotion des modes de consommation et de production durables et lutte contre la pollution

Mesures préconisées	Acteurs de mise en œuvre	Indicateurs	Valeurs de base	Cibles 2025	Cibles 2035	Cibles 2050
40. Actualiser le Programme d'action national de santé environnementale, y compris la réalisation d'enquêtes épidémiologiques et le suivi de l'état de santé des populations, notamment les plus exposées à la pollution.	ME Ministère de la Santé publique	Plan d'action 2010 révisé et intégré dans les plans de développement.	Version 2010	1	-	-
41. Instaurer une taxe de consommation durable sur tous les supports publicitaires, avec l'obligation d'afficher dans chaque support publicitaire un message pour un geste écologique.	MF	Taxe et règlement promulgués, applicables à partir de 2024	0	1	-	-
42. Préparer une feuille de route pour la dépollution et la reconversion des tous les hot spot : Gabès, Gafsa, Kasserine, Sfax, Ben Arous, etc.,	Ministère de l'industrie ME ANPE En collaboration avec tous les ministères	La feuille de route et le programme de dépollution sont préparés, les financements mobilisés et la mise en œuvre entamée.	Programme de dépollution du Lac de Bizerte	1	-	-
43. Mettre en œuvre le Plan d'action national de consommation et production durables, élaboré en 2016.	Tous les Ministères	Les actions sont mises en œuvre en concertation avec les secteurs productifs et les parties prenantes.	0	1	-	-

Cibles, mesures et acteurs de la Stratégie de transition écologique

Domaine 4. Promotion des modes de consommation et de production durables et lutte contre la pollution

Mesures préconisées	Acteurs de mise en œuvre	Indicateurs	Valeurs de base	Cibles 2025	Cibles 2035	Cibles 2050
44. Lancer un programme national du bâtiment écologique	MEH	Un référentiel national du bâtiment écologique établi (en collaboration avec le ministère de l'équipement) et conditionne l'accès au financement bancaire	0	1	-	-
		Action pilote inscrite dans le Plan 2023-25 : projet de construction d'une « cité administrative écologique » abritant le ministère de l'environnement et les OST sur un terrain propriété de l'ONAS, près du CITET.	0	1	-	-
45. Développer le transport durable : Un plan de développement du transport en commun propre, forte pénétration du ferroviaire, confortable, sécurisé et accessible est préparé et mis en œuvre.	Ministère du transport ; Ministère de l'Equipement ; Secteur privé	Développement du transport Hybride et électrique ; généralisation de l'infrastructure	0	Autoroutes et grandes villes	Tout le territoire	
		Part du transport en commun propre augmentée.	20%	20%	40%	80%

loi de finances pour l'année 2025

Dans le cadre de la lutte contre le chômage, de la promotion de l'entrepreneuriat , en vue de la mise en œuvre de la SNTE et de la mise en place de conditions propices au soutien de l'économie verte, de l'économie bleue et de l'économie circulaire, il est créé, en application de l'article 66 de la loi n° 48 de l'année 2024, portant loi de finances pour l'année 2025, une ligne de financement d'un montant de vingt millions (20 000 000) de dinars, imputée sur les ressources du « Fonds de lutte contre la pollution »,

Ladite ligne de financement est destinée à l'octroi de prêts d'investissement à des conditions préférentielles au profit des jeunes promoteurs et des entreprises, en vue de la création et de l'extension de projets relevant des domaines de l'économie verte, de l'économie bleue et de l'économie circulaire.

La gestion de cette ligne de financement est confiée aux établissements bancaires en vertu d'une convention de gestion conclue avec le ministère chargé des finances et le ministère de l'environnement,

Les prêts sont accordés sur les ressources de cette ligne au profit des promoteurs et des entreprises, y compris les sociétés communautaires, avec:

- un taux d'intérêt égal au taux du marché monétaire ;
- une durée de remboursement n'excédant pas dix (10) ans, comprenant une période de grâce maximale de trois (3) ans



APPEL A CANDIDATURES

Pour participer à des cycles de formation dans les domaines de l'économie verte, l'économie bleue et l'économie circulaire

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie nationale de transition écologique, le Ministère de l'Environnement et le Centre International des Technologies de l'Environnement de Tunis "CITET", lancent un appel à candidatures pour la sélection de 100 jeunes diplômés demandeurs d'emploi, porteurs d'idées de projets verts innovants, pour bénéficier d'un programme de formation, durant la période décembre 2025 – février 2026, dans :

- Agriculture durable
- Agroforesterie
- Économie bleue
- Efficacité énergétique et énergies renouvelables
- Gestion des déchets

Contenu des programmes de formation

- 1 Tronc commun – 5 jours**
 - Concepts clés de l'économie verte, bleue et circulaire
 - Cadre institutionnel et réglementaire de l'environnement en Tunisie
 - Idéation, Green Business Model Canvas et techniques de pitch
 - Développement des soft skills
- 2 Formation spécifique – 8 jours**
 - Formation technique approfondie selon le module choisi

APPEL À CANDIDATURE

PROGRAMME DE FORMATION

Économie verte,
Économie bleue et
Économie circulaire

Module technique	Région
durable	Agriculture Chott Meriem
Agroforesterie	Tabarka
Économie bleue	Zarzis
Énergies renouvelables	Djerba
Gestion des déchets	Tunis



وزارة البيئة
Ministère de l'Environnement



Merci pour votre attention